



Toutes et tous en grève dans les ENSA(P) jeudi 27 janvier 2022

Ensemble c'est se faire entendre !

Jeudi 27 janvier sera une journée interprofessionnelle unitaire de mobilisation.

La situation dans les Ecoles nationales supérieures d'architecture est particulièrement préoccupante, à la dégradation du pouvoir d'achat subie par toutes et tous s'ajoutent notamment :

- Sous-effectif tant chez les agents administratifs que chez les enseignants
- Difficulté de recrutement
- Surcharges de travail
- Une réforme des ENSA(P) en 2018 qui a entraîné des difficultés de gouvernance, et amplifié ces surcharges de travail
- Rémunération insuffisante, et indigne pour les plus précaires (situation scandaleuse et non reconnue des enseignants contractuels)
- Retard dans les promotions des enseignants titulaires
- Manque de moyens humains et matériel pour un enseignement de qualité
- Conditions de travail et climat largement dégradés

Nous, personnels des ENSA(P) sommes concernés à plus d'un titre par les revendications portées :

- sortie des politiques d'austérité et l'octroi des moyens budgétaires dont les services publics et la protection sociale ont besoin,
- recrutement massif et immédiat de personnels,
- augmentation immédiate et significative des salaires, du point de l'indice, des retraites et des pensions •,
- repyramidage de toutes les filières pour que chacun soit rétribué au niveau de son expertise et de la réalité de sa fonction ;
- revalorisation des cadres de gestion Albanel et extension du dispositif à tous les agents contractuels du ministère, y compris les saisonniers et les temps incomplets,
- revalorisation de la rémunération des enseignants contractuels sur une base réglementaire équivalente aux corps similaires (Maître de Conférences des ENSA),
- égalité salariale et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire,
- abandon définitif des réformes des régimes de retraite, de l'assurance chômage et abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique.

- Alors que nous entamons la douzième année de gel quasi ininterrompu du point d'indice, la situation salariale des agent·es de la Fonction Publique subit une dégradation d'une ampleur inédite. Depuis 2010, la valeur du point – qui sert à rémunérer ATOS et enseignant.es, - a décroché d'environ 13 % par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation. Il s'agit d'une chute aussi vertigineuse qu'inédite.
- De plus, suite à la nouvelle revalorisation a minima du SMIC au 1er janvier 2022, le salaire d'entrée pour un ATOS en catégorie C au 1^{er} échelon est à l'indice majoré 343 (soit un salaire brut mensuel de 1607,30 euros). Mais, c'est également le même traitement au 2^e, le 3^e et le 4^e échelons ! Quant à l'amplitude de carrière de l'agent C1 (catégorie C 1^{er} grade) elle correspond à un gain de 183 euros mensuels au bout de 19 ans, soit moins de 10 euros par an.
- Comble du comble, un agent de catégorie B, recruté en moyenne à BAC +3, est aussi rémunéré à l'indice 343, c'est-à-dire au SMIC !
En 2000, le même agent commençait sa carrière à 14 % au-dessus du SMIC...

**Soyons toutes et tous, enseignant.es et ATOS,
en grève
et dans les manifestations jeudi 27 janvier**

et signons la pétition :

<https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agents-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires>

Paris, le 24 janvier 2022